

Image not found or type unknown



## Construction en cours et divorce

Par **ansso**, le **19/12/2009** à **22:58**

Bonjour, je suis mariée et maman d'une petite fille de 4ans. Mon mari et moi avons signé tous les papiers pour la construction de notre maison (crédits, permis de construire, notaire, ...) aujourd'hui les choses en sont plus ce qu'elles étaient il y a encore à peine quelques semaines... je songe au divorce... quelles solutions puis-je avoir : que l'on se sépare avant le début de la construction (prévue le mois prochain) que j'attende la construction avant la séparation ? que je puisse reprendre le crédit seule et faire louer ma maison durant quelques années histoire de ne pas m'endetter ? ou autre meilleure solution ? dans tous les cas, ma vie avec mon mari est terminée, il me faut connaître le moment le plus propice pour ne pas nous endetter... si cela est possible... merci pour votre aide, cordialement.

Par **jeetendra**, le **20/12/2009** à **10:09**

[fluo]Chambre des Notaires[/fluo]  
26, rue Georges-Ermantr  
BP 541  
02000 LAON  
tél. 03.23.20.27.47  
Bonjour, comme il y a un bien immobilier en cause, contactez la Chambre des Notaires à LAON, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des justiciables, ils vous renseigneront en ce sens, bon dimanche à vous.

Par **ansso**, le **21/12/2009** à **20:00**

Merci à vous, je vais me renseigner au plus vite.  
Cordialement